

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
mardi 18 octobre 2011

**Service instructeur**  
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2011-10-6-1

**Service consulté**

**GERPLAN  
MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS  
C251 C751**

Résumé : Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département est sollicité pour :

- la réalisation de sentiers d'interprétation à BEBLENHEIM, RIQUEWIHR et OBERSAASHEIM,
- la renaturation de zones d'activités et industrielles à CERNAY et UFFHOLTZ,
- la renaturation d'une zone humide « Les Vernettes » à VALDIEU-LUTRAN,
- le programme de sensibilisation à l'environnement mené par la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg en 2011.

Il vous est proposé de financer ces demandes pour un montant total de 33.211 €.

GERPLAN de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

En 2009, la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé a réalisé une étude intercommunale pour inventorier les sites naturels, paysagers et architecturaux remarquables de son territoire. Son objectif est de créer un réseau de sentiers thématiques pour la mise en valeur du patrimoine local, tout en gardant une cohérence territoriale.

Les 2 projets de sentiers présentés figurent dans le programme prévisionnel GERPLAN 2011 de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 20 mai 2011.

**Réalisation d'un sentier d'interprétation à BEBLENHEIM**

Suite à la réalisation d'un aménagement paysager et écologique dans le vignoble, la commune de BEBLENHEIM a souhaité mettre en valeur ce site et y créer un sentier d'interprétation. Le projet s'intitule : « la viticulture moderne, entre respect des traditions et prise en compte de l'environnement ».

Le montant éligible de ce projet étant de 22.002 €, l'aide départementale serait de 8.801 € (taux d'aide de 40 %) qui seront prélevés sur le programme C251 chapitre 204, nature 20414, fonction 74.

### **Réalisation d'un sentier d'interprétation à RIQUEWIHR**

Le deuxième sentier d'interprétation réalisé cette année a pour thématique la géologie particulière de la commune de RIQUEWIHR. Le projet s'intitule : « promenade entre forêt gréseuse et coteaux calcaires ».

Le montant éligible de ce projet étant de 22.401 €, l'aide départementale serait de 8.961 € (taux d'aide de 40 %) qui seront prélevés sur le programme C251 chapitre 204, nature 20414, fonction 74.

### GERPLAN de la Communauté de Communes du Pays de Brisach

#### **Réalisation d'un sentier d'interprétation à OBERSAASHEIM**

La commune d'OBERSAASHEIM a souhaité valoriser le patrimoine environnemental local en créant un sentier pédagogique, avec un départ à proximité de l'aire de jeux et la salle polyvalente. Les panneaux, à caractère ludique, aborderont les thématiques des vergers, des ruches, de la chaufferie bois, ou encore de l'arbre des amoureux.

L'action figure dans le programme prévisionnel GERPLAN 2011 de la communauté de communes du Pays de Brisach, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 19 septembre 2011.

Le montant éligible de ce projet étant de 24.134 €, l'aide départementale serait de 6.758 € (taux d'aide de 28 %, soit 50% de la charge résiduelle pour le maître d'ouvrage) qui seront prélevés sur le programme C251 chapitre 204, nature 20414, fonction 74. Une participation de l'Europe (fonds FEADER) est également prévue à hauteur de 22 %, soit un montant de 5.601 €, ainsi qu'une participation de la communauté de communes à hauteur de 22 %, soit un montant de 5.601 €.

### GERPLAN de la communauté de communes de Cernay et Environs

#### **Requalification écologique et paysagère des zones industrielles**

La communauté de communes de Cernay et Environs poursuit son projet de requalification environnementale et paysagère des zones industrielles de son territoire en partenariat avec les chefs d'entreprise volontaires. Elle sollicite à ce titre l'aide financière du Département pour 5 nouvelles entreprises engagées dans cette démarche.

28 arbres et 14 arbustes seront plantés et 3900 m<sup>2</sup> de prairies typiques de l'Ochsenfeld seront ensemencés de façon à développer des zones favorables à la biodiversité sur les terrains de ces entreprises.

Le plan de financement de ce projet figure dans le programme prévisionnel 2011 du GERPLAN de la communauté de communes de Cernay et Environs, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 9 mai 2011.

Il prévoit pour un montant éligible de 15.301 €, une intervention :

- de la Région de 40%, soit un montant de 6.120 €,
- des entreprises de 20%, soit un montant de 3.003 €,
- de la communauté de communes de Cernay et Environs de 24%, soit 3.729 €
- et du Département de 16%, soit un montant de 2.448 €, qui seront prélevés sur le programme C251 chapitre 204, nature 20414, fonction 74.

## GERPLAN de la Communauté de Communes de la Porte d'Alsace

### **Renaturation d'une zone humide « Les Vernettes » à VALDIEU-LUTRAN**

La communauté de communes de la Porte d'Alsace est maître d'ouvrage pour la réalisation d'une zone humide, au lieu-dit « les Vernettes » à VALDIEU-LUTRAN. Il s'agit de renaturer une zone autrefois boisée, qui fut dévastée par la tempête de 1999, en y aménageant une zone humide. Depuis 2009, ce projet fait intervenir des jeunes dans le cadre des activités d'été de la Maison de la Nature du Sundgau.

Cette renaturation a pour but de mettre en valeur la faune et la flore spécifiques d'une zone humide, notamment favoriser le retour du Martin Pêcheur. Il est également prévu que le site ait une vocation pédagogique, afin d'accueillir les écoles du secteur.

L'action figure dans le programme prévisionnel GERPLAN 2011 de la communauté de communes de la Porte d'Alsace, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 20 mai 2011.

Le montant éligible de ce projet étant de 5.025 €, l'aide départementale serait de 1.508 € (taux d'aide de 30 %) qui seront prélevés sur le programme C251 chapitre 204, nature 20414, fonction 74. Une participation de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse est également prévue à hauteur de 40 %, soit un montant de 2.404 €.

## GERPLAN de la communauté de communes de la vallée de Kaysersberg

### **Programme de sensibilisation à l'environnement**

En partenariat avec le Centre permanent d'initiation à la nature (CPIE) des Hautes-Vosges, la communauté de communes de la vallée de Kaysersberg a mis sur pied un programme de sensibilisation des scolaires et du grand public sur les thèmes suivants : les milieux naturels et les paysages, l'eau, la protection de la ressource et les milieux aquatiques, les énergies renouvelables, la réduction des déchets et le tri, etc.

Ce projet figure dans le programme prévisionnel GERPLAN 2011 de la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 24 juin 2011.

Le plan de financement validé prévoit pour un montant éligible de 21.089 €, une intervention du Département de 50%, soit un montant de 10.545 €.

5 810 €, soit 27,5% du montant éligible, relèvent de la subvention attribuée au CPIE des Hautes Vosges dans le cadre des actions subventionnées par le Département au titre de la politique concertée d'éducation à l'environnement. La subvention versée dans le cadre de la politique GERPLAN à la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg se limiterait au résiduel non pris en charge par le CPIE des Hautes Vosges, soit 4.735 € (correspondant à un taux d'intervention de 22,5% de la dépense subventionnable).

Ces 4.735 € seront prélevés sur le programme C751 chapitre 65, nature 65734, fonction 738.

*Pour information, les GERPLAN des structures intercommunales dont relèvent les dossiers présentés ci-dessus, n'entrent pas dans la politique des contrats territoires de vie, leur contractualisation triennale ayant démarré en 2009.*

XXXXXXXXXXXX

Au regard de ces éléments, je vous propose, dans le cadre de la démarche GERPLAN d'accorder une subvention :

- à la commune de BEBLENHEIM pour la réalisation d'un sentier d'interprétation, dont le montant serait de 8.801 € (montant éligible de 22.202 €, taux d'intervention de 40 %), qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;
- à la commune de RIQUEWIHR pour la réalisation d'un sentier d'interprétation, dont le montant serait de 8.961 € (montant éligible de 22.401 €, taux d'intervention de 40 %), qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;
- à la commune d'OBERSAASHEIM pour la réalisation d'un sentier d'interprétation dont le montant de 6.758 € (montant éligible de 24.134 €, taux d'intervention de 28 %), qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74,
- à la communauté de communes de Cernay et Environs pour la renaturation des zones d'activités et industrielles de Cernay et d'Uffholtz, dont le montant serait de 2.448 € (montant éligible de 15.301 €, taux d'intervention de 16 %), qui seront prélevés sur le programme C251 chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;
- à la communauté de communes de la Porte d'Alsace pour la renaturation de la zone humide des Vernettes à Valdieu-Lutran, dont le montant serait de 1.508 € (montant éligible de 5.025€, taux d'intervention de 30%), qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;
- à la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg pour son programme de sensibilisation à l'environnement 2011, dont le montant serait de 4.735 € (montant éligible de 21.089 €, taux d'intervention de 22,5 %), qui seront prélevés sur le programme C751 chapitre 65, nature 65734, fonction 738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER



Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 18 OCTOBRE 2011

**Actions GERPLAN (F)  
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant de la subvention
GPL03881	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG</b> Programme de sensibilisation à l'environnement jeune public  Montant subventionnable : 21 089,00 Taux : 22,45%	4 735,00
Total		4 735,00